

CHAUSSÉES-VOUS... RAPHAÏAS... DOUBLES LAPIN... M^{me} PAPILLON-BONTE... 167, rue de Lancy, 167 ROUBAIX

Journal de l'Industrie... DIRECTION: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX... ABONNEMENTS... Nord et limitrophes... France et Belgique... Union postale... REDACTION-ANNONCES... ROUBAIX: 71, Grande-Rue... TOURCOING: 35, rue Carnot... Chèques postaux 87 Lille.

LE PLUS GRAND CHOIX DE GUETRES... M^{me} PAPILLON-BONTE... 167, rue de Lancy, 167 ROUBAIX... Téléphone: 17.38... Distribution de jouets aux enfants

LA CRISE DU FRANC

Les mesures du Gouvernement pour redresser la situation financière

Le pays peut être assuré que M. Poincaré envisage l'offensive contre notre franc, dont la gravité ne lui échappe pas, avec la plus patriotique attention. Dès aujourd'hui, le président du Conseil prend en mains la défense de notre monnaie nationale et il vient, d'accord avec les membres du Cabinet, de mettre sur pied une série de mesures, affirmant dans la pratique sa volonté de défendre le franc.

Un programme financier

Les caractéristiques du programme financier, élaboré mardi matin, sont les suivantes: 1. Accroissement sensible des recettes permanentes. 2. Diminution des dépenses. 3. Equilibre intégral de la totalité du budget.

Huit milliards de recettes permanentes nouvelles

La caractéristique essentielle des moyens envisagés, consiste dans l'équilibre réel du budget des dépenses publiques. Le gouvernement veut, dès 1924 couvrir au moyen de recettes équivalentes, toutes les dépenses, qu'elles proviennent du budget ordinaire ou du budget des dépenses recouvrables.

Aucune augmentation de dépenses

Le Trésor pourrait donc compter, cette année, sur huit milliards de recettes permanentes nouvelles. Il convient encore, pour bien montrer toute l'étendue du plan financier gouvernemental, de faire état des sommes qui deviendraient disponibles du fait qu'aucune augmentation de dépenses ne sera plus désormais tolérée.

Une explication de la baisse de lundi

Un de nos confrères précise le fait suivant qui, selon lui, a fortement contribué à déclencher le formidable mouvement de hausse qui s'est développé, hier, dès le début de la matinée. Deux banques américaines connues ont conclu des arrangements avec des banques suisses pour leur notifier les derniers cours des changes à New-York par T.S.F. A cet effet, les banques en question transmettent les cours par la T.S.F. à une agence suisse qui en avise aussitôt ses abonnés cambistes.

Les cours de mardi à la Bourse de Paris

Table with 2 columns: Instrument and Price. Includes entries for 11h, 12h, and 14h.

Les conférences du Président du Conseil

Paris, 15 janvier. — Le président du Conseil a eu aujourd'hui dans l'après-midi des entretiens prolongés avec le ministre des Finances: M. de Margerie, directeur au ministère des finances; le syndic des agents de change et le gouverneur de la Banque de France. Il verra mercredi successivement tous les ministres pour arrêter définitivement avec eux les conférences qui vont être proposées aux Chambres.

Les cotes commerciales

Paris, 15 janvier. — L'Assemblée générale qui a été tenue, ce matin, à la Bourse de commerce, il a été décidé qu'aucune cote commerciale ne serait établie pour les blés, farines, pelgées et avoines jusqu'à jeudi prochain.

Cinq millions de francs français ont été vendus à la Bourse de Berlin

Berlin, 15 janvier. — La Bourse de Berlin a enregistré une baisse considérable du franc français, qui est tombé de 202 à 180 millions de marks papier, ce qui porte le mark rente (1.100 millions de marks papier) au prix de 5 fr. 20.

En 1923, le rendement des impôts a augmenté de plus de trois milliards

Les recouvrements budgétaires opérés pendant le mois de décembre dernier, se sont élevés à la somme globale de 2 milliards 272.718.900 francs. Dans ce total, les ressources exceptionnelles, des recettes d'ordre et des produits divers de budget entrent pour 152.226.000 francs, dont 109.078.500 francs pour la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

Les recettes normales et permanentes, y compris celles de l'Administration des postes, ont donc atteint 2.120.492.000 fr. Leur produit est en augmentation de 2.277.500 francs sur les recouvrements du mois de décembre 1922. Leur rendement pour l'année 1923 a atteint le chiffre de 21.320.836.300 francs, supérieur de plus de 3 milliards (3.137.272.400 francs) aux caissements réalisés en 1922.

Le total de 2.120.492.000 francs, auquel s'ajoutent pour le mois de décembre les ressources normales et permanentes, comprend le produit des impôts directs perçus pour le compte de l'Etat (812.201.300 fr.); les revenus de domaines (22.744.700 fr.); le montant des impôts et revenus indirects et des monopoles (1.485.546.000 fr.).

Ce dernier chiffre, comparé aux résultats enregistrés pendant le mois de décembre 1922 (1.311.471.000 fr.), ressort en augmentation de 174.875.000 fr.; il accuse également une plus-value de 26.158.000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires.

Pour l'année entière, le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles a procuré au Trésor une somme de 17 milliards 148.037.000 fr., présentant relativement aux perceptions de 1922 une augmentation de 2.080.000.600 fr. et par rapport aux prévisions budgétaires, une plus-value de 241.440.500 fr.

Le rendement de la taxe sur le chiffre d'affaires, pendant l'année 1923, a donné des résultats particulièrement remarquables: les recettes effectuées à ce titre se sont, en effet, élevées à la somme de 3.015.501.000 francs, dépassant de 783 millions 535.000 francs (82 %) les versements réalisés en 1922 et de 1 milliard 110 millions (58 %), les produits recouvrés en 1921.

Enfin, on croit devoir signaler, d'une façon toute spéciale, qu'au 31 décembre 1923, le total des rôles émis au profit de l'exercice 1923, au titre des impôts cadastraux (y compris la contribution foncière en principal) et de l'impôt général sur le revenu, s'élève à la somme de 4.270.263.300 francs, représentant, par rapport aux évaluations budgétaires, une plus-value considérable qui dépasse 1.175.000.000 fr.

BILLET PARISIEN Vers les impôts nouveaux

Paris, 15 janvier. (Minuit). Pour enrayer la baisse du franc, le ministre des Finances a soumis, ce matin, au Conseil des ministres, qui l'a adopté, un vaste plan financier, dont nos lecteurs trouveront d'autres parts les caractéristiques principales. Une des mesures importantes prévues dans ce projet, consiste dans une majoration uniforme de 20 % appliquée à tous les impôts existants.

Le dépôt de ce projet sur le bureau de la Chambre sera effectué, jeudi prochain. D'une rapide enquête faite dans les milieux politiques, on est recueilli l'impression que si la question de confiance est posée — et elle le sera — la Chambre suivra le gouvernement et avalera l'amère pilule.

Cette impression justifie ce que nous disions hier: il est très rare qu'un gouvernement, quand il est bien décidé, n'entraîne pas avec lui les Parlements.

Les francs vendus à New-York contre des livres

New-York, 15 janvier. — Les personnes s'occupant d'opérations de changes croient que les francs ont été vendus pour acheter des livres italiennes. Tard dans l'après-midi, le franc est tombé à 4.27, ce qui était la plus forte baisse, mais il est remonté ensuite à 4.40; la livre sterling s'est amoindrie, ainsi que le franc belge, qui était tombé à 4.00.

Cinq millions de francs français ont été vendus à la Bourse de Berlin

Berlin, 15 janvier. — La Bourse de Berlin a enregistré une baisse considérable du franc français, qui est tombé de 202 à 180 millions de marks papier, ce qui porte le mark rente (1.100 millions de marks papier) au prix de 5 fr. 20.

LES EXPERTS POURSUIVENT LEURS TRAVAUX



LE COMITÉ DES EXPERTS FINANCIERS REUNIS A PARIS

Paris, 15 janvier. — Le deuxième comité d'experts, chargé de rechercher les moyens de rétablir l'équilibre du budget du Reich et de stabiliser la monnaie allemande, a tenu, ce matin, à 10 h., une séance au siège de la délégation officielle américaine auprès de la commission des réparations.

A LA CHAMBRE Les interpellations sur la hausse des changes

La fixation de la date renvoyée à jeudi. Le Président de la Chambre fait connaître que M. Lacroix demande à interpellier immédiatement sur les plus récents mouvements des changes.

VOTE DU PROJET DE RÉFORME ÉLECTORALE

Paris, 15 janvier. — M. Raoul Péret ouvre la séance à 15 h. 10.

LA CRISE DES CHANGES

Le Président de la Chambre fait connaître que M. Lacroix demande à interpellier immédiatement sur les plus récents mouvements des changes.

M. DE LASTEYRIE DEMANDE LE RENVOI À JEUDI

M. de Lasteyrie se lève alors et adresse au Président de la Chambre une déclaration de principe.

M. TAITTINGER ACCEPTE LE RENVOI

M. Taittinger, auteur d'une interpellation analogue, déclare accepter le délai proposé par le Gouvernement.

LE MINISTRE DES FINANCES POSE LA QUESTION DE CONFIANCE

M. de Lasteyrie déclare qu'il s'agit de prendre des mesures qui rendent confiance à tous.

VOTE DU RENVOI À JEUDI

Le président met aux voix l'ajournement à jeudi, de la fixation de la date des interpellations sur le change.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

La Chambre entreprend la discussion du projet relatif aux bulletins de vote et aux circonscriptions électorales.

Un violent tremblement de terre au Japon

Tokio, 15 janvier. — Un violent tremblement de terre s'est produit subitement dans les mêmes régions que celui du 1^{er} septembre.